



**Conférence CES-TUC<sup>1</sup>, Londres (R.-U.)  
17-18 novembre 2005**

**“Une ère de défis”**

***Des méthodes d’organisation du temps de travail novatrices:  
Le rôle des syndicats***

**Programme provisoire**

**Mercredi 16 novembre**

Soir: arrivée et inscription des participants

**Jeudi 17 novembre**

---

*1<sup>e</sup> partie de la journée: Partage des connaissances et prises de conscience;  
défis du 21<sup>e</sup> siècle en matière d’organisation du  
temps de travail: des horaires réduits et une  
flexibilité accrue, un avantage pour tous !*

---

9.00 – 13.00 h      Inscription et café

                            Bienvenue et communications d’ordre pratique

                            Discours d’ouverture par Brendan Barber, secrétaire général  
                            du TUC britannique

                            4 interventions (par l’OIT, la Dublin Foundation et des  
                            chercheurs) traitant des défis suivants:

                            \* faits et chiffres: présentation d’études comparatives sur le  
                            temps de travail dans et hors de l’UE et développements  
                            attendus

                            \* mondialisation: comment accroître la compétitivité et la  
                            productivité en alliant flexibilité et réduction des horaires de  
                            travail

<sup>1</sup> Cette conférence bénéficie du soutien de la Commission européenne.

\* développements économiques et technologiques: la réorganisation du temps de travail en vue de répondre au chômage et au sous-emploi ainsi que la formation continue

\* santé et sécurité: les risques de longues heures de travail, la flexibilité, l'irrégularité et l'imprévisibilité et comment les prévenir

\* réorganisation du temps de travail: mise en place d'une réglementation moins détaillée en promouvant des solutions issues de la négociation et en améliorant le rôle d'information et de consultation

\* changements au niveau de la main-d'œuvre: renforcement du choix personnel dans le cadre de mesures de protection et conciliation des besoins des travailleurs masculins et féminins et des besoins des entreprises

\* développements démographiques: une approche axée sur la vie dans sa globalité avec des horaires de travail plus courts et des carrières professionnelles plus longues

\* mobilité accrue: l'organisation du temps de travail, du temps consacré aux trajets, de l'environnement et le rôle de la société civile

13.00 – 14.30 h      Pause déjeuner

---

*2<sup>e</sup> partie de la journée:      Echange d'exemples de bonne pratique: le rôle des syndicats comme agents de changement novateur*

---

14.00 – 18.00 h      Présentation de 3 ou 4 études de cas

Questions de l'auditoire

Pause café

Présentation de 3 ou 4 études de cas

Questions de l'auditoire

Table ronde avec les personnes présentant les études de cas

17.45 h                      Clôture du premier jour, communications d'ordre pratique, etc.

Soirée:                      Réception par Gerry Sutcliffe,  
Sous-secrétaire d'Etat à l'Emploi,  
Ministère britannique du Commerce et de l'Industrie

## Vendredi 18 novembre

---

*1<sup>e</sup> partie de la journée: Le temps de travail et la réglementation: quel type de cadre légal faut-il pour encourager l'innovation en matière d'organisation du temps de travail*

---

- 9.00 – 12.30 h      Réglementation du temps de travail et promotion de la flexibilité négociée: présentation de données comparatives sur les avantages de différents systèmes de réglementation du temps de travail dans l'UE
- Réglementation du temps de travail et promotion des mesures visant à améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale
- Annonce du lauréat du Prix "Une ère de défis" de la CES: prix récompensant la méthode d'organisation du temps de travail la plus novatrice en bon partenariat social
- Présentation d'un projet primé
- Questions de l'auditoire
- Etat de la réforme de la directive sur le Temps de travail par le rapporteur du PE, A. Cercas
- Questions de l'auditoire
- 12.30 – 14.00 h      Déjeuner

---

*2<sup>e</sup> partie de la journée: Suivi et actions futures*

---

- 14.00 – 15.45 h      Intervention du Commissaire européen à l'Emploi et aux Affaires sociales, M. Spidla, sur l'engagement de l'Union européenne dans le domaine de la réglementation du temps de travail, en rapport avec la stratégie de Lisbonne et le Livret vert sur les changements démographiques
- Table ronde et débat public avec les dirigeants des syndicats, des représentants des employeurs et des hommes politiques européens sur les perspectives d'une politique moderne en matière de temps de travail
- Présentation du "plan d'action" de la CES
- 15 h 45 – 16.00 h      Conclusion et clôture de la conférence